

24/28 mai 70

LM

Vietnam

Deux dirigeants étudiants auraient été arrêtés

Saigon (A.F.P.). — L'Association générale des étudiants de Saigon a fait état vendredi de l'arrestation de deux de ses dirigeants, M. Nguyen Van Thang, secrétaire général de l'association, et M. Doan Kinh, président du comité de lutte.

Selon M. Doan Van Toai, vice-président de l'association, la police est venue perquisitionner jeudi au domicile des principaux responsables étudiants, et a arrêté les deux dirigeants, alors que lui-même réussissait à s'échapper et à se réfugier dans les locaux d'un journal appartenant à un parlementaire de l'opposition.

M. Toai a déclaré que le gouvernement cherchait à arrêter les dirigeants étudiants afin d'empêcher des manifestations dans les écoles réouvertes vendredi, après une fermeture de plusieurs semaines, manifestations dirigées contre l'ambassadeur des Etats-Unis, et le ministre cambodgien

des affaires étrangères, M. Yem Sambaur, dont la visite est prévue pour les prochains jours.

En outre, M. Toai estime que la promulgation de la nouvelle loi sur le « tribunal militaire du Front » permettra à l'exécutif d'avoir les mains libres pour juger les étudiants arrêtés, le tribunal civil de Saigon et le tribunal militaire existant ayant refusé de juger les étudiants arrêtés ces jours derniers. La Cour suprême avait récemment suspendu les activités de ce tribunal, qui sera désormais présidé par un magistrat nommé par elle et assisté de militaires de carrière. Désormais, appel pourrait être fait des sentences du tribunal.

D'autre part, les problèmes économiques sont soudainement passés au premier plan de l'actualité à Saigon avec le dépôt à l'Assemblée nationale d'un projet de loi accordant cinq mois de pleins pouvoirs au président Thieu dans les domaines économiques et financiers, et le débat au Sénat sur les taxes d'austérité.

Le projet de loi présidentiel demande au Parlement d'accorder cinq mois de pleins pouvoirs au chef de l'Etat « pour redresser la situation économique et financière ». Aux termes de ce projet de loi, le président serait autorisé à fixer un nouveau taux de change au dollar américain pour certaines opérations, bien que le taux officiel de change reste à 118 piastres pour 1 dollar, indique-t-on à la Chambre. Le nouveau taux de change ne concernerait pas les opérations de commerce extérieur.

Le Sénat a adopté vendredi le projet de loi sur les taxes d'austérité frappant les produits importés. Ces taxes, qui avaient été levées par le gouvernement en septembre dernier sans l'avis du Parlement, ont été déclarées illégales par la Cour suprême le 5 mai. Le projet de loi adopté par le Sénat diminue les taxes frappant plusieurs articles. L'Assemblée nationale va être appelée à se prononcer à nouveau sur le projet amendé par le Sénat.